



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse Du 14 au 20 Janvier 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Connectivité Numérique3

- **Sinatambou: «Une E-gouvernance Academy pour le progrès dans la région»**
- **E-GOVERNANCE ACADEMY : Création d'une plateforme régionale à Maurice**

Sécurité Maritime.....6

- **Sécurité maritime : l'océan Indien, un bien commun à préserver**

Changement Climatique.....8

- **Plateforme régionale sur la protection financière contre les risques de catastrophes dans l'océan Indien : du 18 au 20 janvier à Maurice**
- **Mauritius hosts ISLANDS Regional Platform on financial protection against climatic and natural disasters**
- **Investir davantage dans la gestion et la réduction des risques de catastrophes dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien**
- **Le changement climatique accroît le blanchiment sévère des coraux**

Environnement.....18

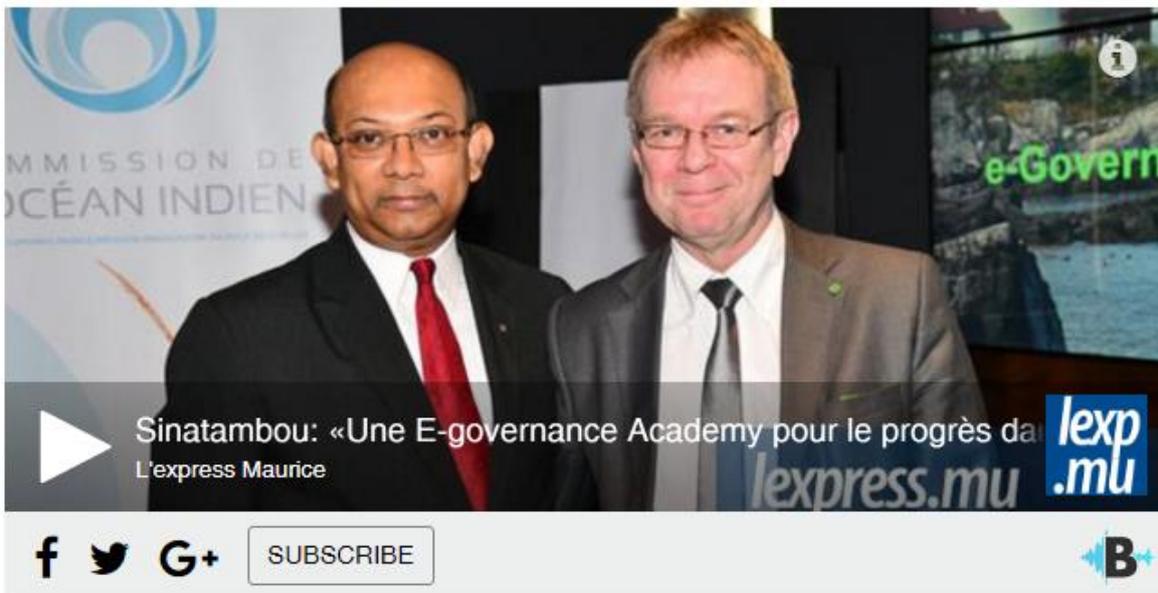
- **Environnement/la résolution des conflits liés à l'eau par la gestion intégrée des ressources**

Connectivité Numérique



Sinatambou: «Une E-governance Academy pour le progrès dans la région»

17 JAN 2017



C'est un projet qui date d'avril 2015. Il vise une collaboration entre Maurice et l'Estonie, pays qui est «*la capitale informatique de l'Europe*». Par ricochet, Maurice a eu l'aval des Conseils des ministres de l'océan Indien pour héberger l'E-governance Academy afin d'amener «*le progrès dans le domaine numérique pour la région*», a indiqué le ministre des Technologies de la communication et de l'innovation, Etienne

Sinatambou, lors d'un atelier pour des consultations nationales en vue de la mise sur pied de cette académie, mardi 17 janvier.

<http://www.lexpress.mu/audio/297890/sinatambo-une-e-governance-academy-pour-progres-dans-region>

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

E-GOVERNANCE ACADEMY : Création d'une plateforme régionale à Maurice

19 JANUARY, 2017



Une délégation de l'eGovernance Academy (eGA) d'Estonie est à Maurice depuis lundi afin d'accompagner les cadres mauriciens aussi bien que les représentants des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) à la mise en place d'une académie semblable à Maurice, et ce suivant un protocole d'accord signé avec le gouvernement mauricien en septembre 2015. L'objectif de cette coopération est de fournir une assistance technique et de mener des activités pour le renforcement des capacités avec l'expertise de l'académie estonienne sur la gouvernance numérique dont bénéficieront les pays membres de la COI. Plusieurs aspects de ce projet seront discutés, dont l'élaboration des programmes d'études, le transfert des connaissances, la formation des formateurs et la mise en œuvre d'un observatoire des TIC dans la région. La COI finance la mise en œuvre de ce partenariat et les modalités de la mise en place de cette académie sont évoquées lors des sessions de travail qui se

tiennent à l'hôtel Voilà, à Bagatelle. « Au vu de l'expertise de l'Estonie dans le domaine de la gouvernance numérique, d'une part, étant classé 22e au niveau mondial dans le classement établi par les Nations Unies, et le positionnement de Maurice d'autre part comme leader au niveau du continent africain sur ce même classement (58e mondial), notre pays peut jouer un rôle moteur dans la région afin de promouvoir l'émergence d'une plateforme robuste, efficace et fiable au niveau de l'e-Gouvernance », a souligné le ministre des TIC, Etienne Sinatambou, à l'ouverture des sessions de travail. Il précise que le choix de Maurice d'abriter un centre régional pour promouvoir cette discipline a pour but d'améliorer la qualité de vie des citoyens à travers les technologies innovantes en offrant des services gouvernementaux personnalisés et efficaces. La signature d'un protocole d'accord a été conclue à Tallinn, en Estonie, entre le ministère de la Technologie, de la Communication et de l'Innovation et l'eGovernance academy d'Estonie le 30 septembre 2015 dans le cadre d'une mission privé-public comprenant des représentants de la COI.

<http://www.lemauricien.com/article/e-governance-academy-creation-dune-plateforme-regionale-maurice>

Sécurité Maritime



Sécurité maritime : l’océan Indien, un bien commun à préserver

18/01/2017

L’océan Indien est un vecteur de coopération central entre les différents pays qui l’entourent. Dans la capitale malgache, cette coopération est l’affaire du Centre régional de fusion d’informations maritimes (CRFIM). La mise en place d’un tel centre montre l’importance des enjeux liés à l’émergence de l’océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique. Mais aussi de la prise de conscience par les Etats riverains de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles.

Le CRFIM et la Commission de l’océan Indien travaillent ainsi main dans la main avec l’objectif que l’océan indien redevienne une zone d’échanges, de commerce, de paix et de développement durable. C’est pourquoi le CRFIM est devenu une composante majeure du programme MASE mis en œuvre par la COI avec l’aide d’un financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre la piraterie maritime qui s’attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l’océan Indien occidental et les pays bordiers.

La situation maritime de l’Afrique orientale est prometteuse. Le potentiel de la région est élevé dans le domaine maritime et de l’économie bleue, et cela malgré les risques et les menaces qui pèsent sur la sécurité et la sûreté maritimes. C’est justement le rôle du CRFIM d’être un outil collectif de sécurisation des zones maritimes et d’interagir avec le futur Centre régional de coordination opérationnelle (CRCO) basé aux Seychelles. Se félicitant des avancées notables dans l’opérationnalisation du CRFIM, Madi Hamad, le secrétaire général de la **COI**, a récemment rappelé l’importance des accords régionaux et de l’implication des pays de l’Afrique orientale et australe et de l’océan Indien dans les activités du CRFIM comme du CRCO. A cet égard, il a réaffirmé l’engagement de la COI à soutenir ces Centres qui contribuent à l’édification d’un mécanisme régional de sécurité maritime, conformément à la Stratégie maritime

intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050. Stratégie dans laquelle Madagascar tient une place importante.

Rakoto

<http://www.newsmada.com/2017/01/18/securite-maritime-locean-indien-un-bien-commun-a-preserver/>

Changement Climatique



Plateforme régionale sur la protection financière contre les risques de catastrophes dans l’océan Indien : du 18 au 20 janvier à Maurice

Posted 19 Jan 2017



La plateforme régionale sur l’initiative de protection financière contre les risques de catastrophes et climatiques (IFPP- Islands Financial Protection Programme Platform), créée par le projet ISLANDS de la Commission de l’océan Indien (COI) sur financement de l’Union européenne, a officiellement ouvert sa huitième réunion à Maurice, ce mercredi. Cette réunion régionale a pour but de passer en revue les interventions mises en œuvre, d’identifier les prochaines actions prioritaires et de projeter les perspectives pour les années à venir - avec la participation des pays membres et des partenaires techniques et financiers. « En dépit des efforts déployés jusqu’à l’heure afin d’améliorer notre résilience vis-à-vis des catastrophes naturelles, le nombre et l’intensité de ces catastrophes ne cessent de s’accroître. Aggravées par le changement climatique, les catastrophes représentent de véritables menaces qui pèsent sur nos aspirations en matière de développement durable », a déclaré Etienne Sinatambu, ministre de l’Environnement, du Développement durable, de la Gestion des catastrophes naturelles et des plages, à cette occasion.

« Nous ne pouvons pas empêcher les cyclones, les sécheresses et les inondations de se produire, d’autant que le changement climatique accroît

les dégâts causés à nos communautés. Toutefois, grâce à nos décisions et nos actions, nous pouvons jouer un rôle crucial pour éviter que ces risques ne se transforment en catastrophes meurtrières et économiquement dévastatrices », a poursuivi le représentant de la COI, Raj Mohabeer.

En effet, les catastrophes naturelles ont causé des dommages estimés à plus de 17 milliards de dollars en termes d'infrastructures agricoles et économiques en Union des Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et à Zanzibar depuis 1980. L'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus touchée par les catastrophes naturelles.



« L'Union européenne reconnaît la nécessité de coopérer et de renforcer la compréhension, l'action et le soutien dans différents domaines, comme les systèmes d'alerte précoce, la préparation aux situations d'urgence et les dispositifs d'assurance contre les risques » a indiqué S.E. Madame Marjaana Sall, ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne, qui s'est dit « ravie de voir que le projet ISLANDS permet de mettre en œuvre la déclaration commune COI-UE » signée à la COP21 .

Concrètement, des équipes nationales d'experts ont été formées dans la collecte d'informations afin d'établir une base de données réaliste sur les pertes causées par les catastrophes. Les pays participants ont également identifié les lignes budgétaires nationales qui regardent directement ou indirectement les risques, ce qui leur a permis d'estimer les investissements nécessaires à la gestion et la réduction des risques de catastrophes. Pour l'heure, les investissements sur la gestion des risques de catastrophes se situent entre 2% et 7% des budgets nationaux étudiés dans l'ensemble de la région. «Grâce à ces efforts, les gouvernements sont ainsi désormais en mesure de prendre des décisions budgétaires éclairées concernant le financement des mesures destinées à réduire l'impact des catastrophes, ce qui devrait se traduire par une allocation plus efficace de fonds et d'investissements dans ce secteur, » a pour sa

part déclaré le Général de brigade Mamy Razakanaivo, Président de la Plateforme.

<http://www.orange.mu/sinformer/dossiers/societe/467655/platforme-regionale-sur-la-protection-financiere-contre-les-risques-de-catastrophes-dans-l-rsquo-ocean-indien-du-18-au-20-janvier-a-maurice.html>



Mauritius hosts ISLANDS Regional Platform on financial protection against climatic and natural disasters

January 18, 2017



Participants in the Regional Platform meeting (photograph courtesy of COI-Andriamasinoro)

The Eighth Meeting of the ISLANDS Regional Platform on financial protection against climatic and natural disasters was officially opened in Mauritius on Tuesday, in the presence of the Honourable Etienne Sinatambou, Minister for the Environment, Sustainable Development and Management of Natural Disasters and Beaches, and H.E. Ms. Marjaana Sall, EU Ambassador and Head of the EU Delegation to Mauritius.

The purpose of the three-day meeting is to review the activities underway, to identify the next priority actions and to consider perspectives for the year to come, together with the participation of member countries, namely Mauritius, Comoros, Madagascar, the Seychelles and Zanzibar of the United Republic of Tanzania, and technical and financing partners including African Risk Capacity, the World Bank and the Agence Française de Développement, amongst others.

Opening the event, General Mamy Razakanaivo, President of the Platform, highlighted the need for a pro-active strategy for risk reduction, as action would contribute to greater resilience, and stated that there was still much to do for the objectives to be achieved. He called on governments to take enlightened budgetary decisions concerning the financing of measures destined to reduce the impact of disasters, which should translate into a more efficient allocation of funds and investments in the sector.

Natural disasters have caused damage of an estimated USD 17 million to agricultural and economic infrastructures in Comoros, Madagascar, Mauritius, the Seychelles and Zanzibar since 1980, and the Indian Ocean Region is the third most affected region in the world by natural disasters. Raj Mohabeer, Head of Mission at the Indian Ocean Commission, commented that while it was impossible to stop cyclones, droughts and flooding, actions and decisions could still play a crucial role in avoiding these risks turning into disasters that are deadly and economically devastating. He called for a better coordinated regional plan and for three main areas to be taken into account. First, risk reduction should be included as an integrated part of the national investment strategy; second, there should be a focus on the importance of protecting strategic national infrastructure, such as energy facilities, schools and hospitals; and third, maritime territory and risk reduction, as this can often be forgotten and there can be disasters.

Speaking for the World Bank, Alex Sienaert, Senior Country Economist for Mauritius and Seychelles and Country Representative for Mauritius, noted that the meeting would review the findings of the Risk Assessment and Financing Initiative (SWIO RAFI) which would provide a solid basis for the future of disaster risk financing. He saw that a key component had been quantifying site specific risks, cyclones and secondary effects, and that risks evolve in a dynamic and intensifying way. He explained that a large amount of information was being collected and analysed, and that country specific risk profiles can then be used for concrete risk reduction interventions. He said that key data sets can be used in a post-disaster situation in the weeks after an event, and that for the World Bank such information was important to inform future and existing investment projects.

The EU Ambassador and Head of the EU Delegation in Mauritius, H.E. Ms. Marjaana Sall, said that the EU recognised the need to cooperate and reinforce the understanding, action and support of the different areas, such as early warning systems, emergency preparations and insurance provision against risks, and saw that the actions were in line with the COP21 agreement signed in Paris. She noted that the EU and Indian Ocean Commission had signed a common declaration to reinforce cooperation on climate change in the region in 2015, and congratulated that Mauritian Government for its efforts to date in the fight against climate change.

On behalf of the Mauritian Government, the Honourable Etienne Sinatambou, Minister for the Environment, Sustainable Development and Management of Natural Disasters and Beaches, expressed concern that, despite the efforts deployed to date to improve resilience to natural disasters, the number and intensity of these disasters was still on the rise. Aggravated by climate change, he saw that disasters represent a real threat which weighs heavily on aspirations in the area of sustainable development. He noted that Small Island Developing States (SIDS) like Mauritius can be affected up to 20 times more than some others, but that

preparation is a complex process, which requires a collective conscience, budget, coordination and a capacity for implementation.

In terms of his expectations for the meeting, which will conclude on 20 January, Minister Sinatambou said he was convinced that the debates on financing mechanisms will effectively help build to resilience to climate change. He stressed that there was a need to recognise reality, in the sense that all the countries and the islands of the region do not have the same capacity to develop resistance and he called on the international community to redouble its efforts for vulnerable countries. He said that he expected the meeting to conclude with the establishment of a plan of action with concrete measures to mitigate risks, and modes of financing to deal with the impact.

<http://www.theplatformafrica.com/2017/01/18/mauritus-islands/>



Investir davantage dans la gestion et la réduction des risques de catastrophes dans la région du Sud-Ouest de l’océan Indien

18/01/2017

La plateforme régionale sur l’initiative de protection financière contre les risques de catastrophes et climatiques (IFPP), créée par le projet ISLANDS de la Commission de l’océan Indien (COI) sur financement de l’Union européenne, a officiellement ouvert le 18 janvier 2017 sa huitième réunion à Maurice.

Cette réunion régionale a pour but de passer en revue les interventions mises en œuvre, d’identifier les prochaines actions prioritaires et de projeter les perspectives pour les années à venir – avec la participation des pays membres et des partenaires techniques et financiers.

« En dépit des efforts déployés jusqu'à l'heure afin d'améliorer notre résilience vis-à-vis des catastrophes naturelles, le nombre et l'intensité de ces catastrophes ne cessent de s'accroître. Aggravés par le changement climatique, les catastrophes représentent de véritables menaces qui pèsent sur nos aspirations en matière de développement durable », a déclaré S.E.M. Etienne Sinatambou, ministre de l'Environnement, du Développement durable, de la Gestion des catastrophes naturelles et des plages, à cette occasion.

« Nous ne pouvons pas empêcher les cyclones, les sécheresses et les inondations de se produire, d'autant que le changement climatique accroît les dégâts causés à nos communautés. Toutefois, grâce à nos décisions et nos actions, nous pouvons jouer un rôle crucial pour éviter que ces risques ne se transforment en catastrophes meurtrières et économiquement dévastatrices », a poursuivi le représentant de la COI, Raj Mohabeer, à l'ouverture des travaux. En effet, les catastrophes naturelles ont causé des dommages estimés à plus de 17 milliards de dollars en termes d'infrastructures agricoles et économiques en Union des Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et à Zanzibar depuis 1980. L'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus touchée par les catastrophes naturelles. « L'Union européenne reconnaît la nécessité de coopérer et de renforcer la compréhension, l'action et le soutien dans différents domaines, comme les systèmes d'alerte précoce, la préparation aux situations d'urgence et les dispositifs d'assurance contre les risques » a indiqué S.E. Madame Marjaana Sall, ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne, qui s'est dit « ravie de voir que le projet ISLANDS permet de mettre en œuvre la déclaration commune COI-UE » signée à la COP21. Là est donc tout l'intérêt de l'IFPP soigneusement conçue avec le soutien et la collaboration techniques du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et de la Banque mondiale : développer des outils pour permettre aux décideurs de mieux apprécier et mesurer l'impact des risques de catastrophes et les inciter en conséquence à investir davantage dans la gestion et la réduction de ces risques. Concrètement, des équipes nationales d'experts ont été formées dans la collecte d'informations afin d'établir une base de données réaliste sur les pertes causées par les catastrophes. Les pays participants ont également identifié les lignes budgétaires nationales qui regardent directement ou indirectement les risques, ce qui leur a permis d'estimer les investissements nécessaires à la gestion et la réduction des risques de catastrophes. Pour l'heure, les investissements sur la gestion des risques de catastrophes se situent entre 2% et 7% des budgets nationaux étudiés dans l'ensemble de la région.

« Grâce à ces efforts, les gouvernements sont ainsi désormais en mesure de prendre des décisions budgétaires éclairées concernant le financement des mesures destinées à réduire l'impact des catastrophes, ce qui devrait

se traduire par une allocation plus efficace de fonds et d'investissements dans ce secteur, » a pour sa part déclaré le Général de brigade Mamy Razakanaivo, Président de la Plateforme.

« Le programme a permis de fournir la base technique pour l'établissement de politiques plus efficaces de réduction des risques de catastrophe. Cependant, il reste beaucoup à faire pour consolider cette base et rendre les outils pleinement opérationnels. La décision d'accroître les investissements en matière de politiques publiques demeure entre les mains du gouvernement », a-t-il poursuivi.

Le programme IFPP a démontré l'importance des partenariats avec les organismes techniques et financiers. Le soutien financier de l'Union européenne tant pour le projet ISLANDS que pour les activités de l'UNISDR et de la Banque mondiale dans ce domaine de la protection financière contre les risques de catastrophes a été déterminant pour obtenir les résultats escomptés.

Cette réunion est une occasion pour les participants de se familiariser avec le projet de Plan d'action régional sur « le climat et la réduction des risques de catastrophes » et de valider ainsi ses grandes lignes d'orientation.

<http://www.maurice-info.mu/investir-davantage-gestion-reduction-risques-de-catastrophes-region-sud-ouest-de-locean-indien.html>

Témoignages

Le changement climatique accroît le blanchiment sévère des coraux

Selon une étude soutenue par l'ONU

16 janvier 2017

Si les tendances actuelles se poursuivent et que le monde ne parvient pas à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la quasi-totalité des récifs coralliens subiront un blanchiment sévère, a alerté jeudi le Programme des Nations Unies pour l'environnement.



La Grande Barrière de Corail est touchée par le blanchiment. Cela favorise le déplacement de maladies infectieuses, en particulier l'herpès. (Photo Oregon State University)

Selon de nouvelles projections de changement climatique issues d'une étude financée par le PNUC et ses partenaires, les récifs du monde commenceront en moyenne à souffrir de blanchiment annuel en 2043. Ce phénomène constituerait une grave menace pour l'un des écosystèmes les plus importants de la planète.

Ces projections du changement climatique permettent de prédire quels coraux seront les premiers touchés et à quel rythme. Les chercheurs ont ainsi découvert que les récifs de Taïwan et de l'archipel des Turcs et Caïques seraient parmi les premiers à subir un blanchiment annuel, suivis par les récifs au large des côtes de Bahreïn, au Chili et en Polynésie française.

« Ces prédictions sont un trésor pour ceux qui luttent pour protéger l'un des écosystèmes les plus magnifiques et les plus importants du monde des ravages du changement climatique », a déclaré le Directeur exécutif du PNUC, Erik Solheim, soulignant qu'elles permettent aux conservateurs et aux gouvernements de donner la priorité à la protection des récifs qui peuvent encore avoir le temps de s'acclimater à nos mers qui se réchauffent. « Les projections nous montrent où nous avons encore le temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard ».

L'Accord de Paris sur les changements climatiques vise à limiter la hausse de la température à moins de 2 degrés Celsius. Si les gouvernements tiennent leurs promesses de réduction des émissions conformément à cet accord, les coraux auront encore 11 ans pour s'adapter aux mers de plus en plus chaudes.

Entre 2014 et 2016, le monde a été témoin de la plus longue période de blanchiment jamais enregistré qui a tué du corail à une échelle sans précédent notamment sur la Grande Barrière de Corail décolorée à 90 % et dont 20 % des coraux de son récif tués.

<http://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/le-changement-climatique-accroît-le-blanchiment-severe-des-coraux,88613>

Protection contre les risques de catastrophes et climatiques de la COI / 15 milliards d'euro de dommages depuis 1980

19/01/2017 admin



Les catastrophes naturelles ont causé des dommages estimés à plus de 17 milliards de dollars, soit un peu plus de 15 milliards d'euros, en termes d'infrastructures agricoles et économiques en Union des Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et à Zanzibar depuis 1980. Ce chiffre a été dévoilé hier, à la réunion de la plateforme régionale sur l'initiative de protection financière contre les risques de catastrophes et climatiques (IFPP), créée par le projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien (COI) sur financement de l'Union européenne.

L'objectif de cette rencontre qui se tient à Maurice est de « passer en revue les interventions mises en œuvre, d'identifier les prochaines actions prioritaires et de projeter les perspectives pour les années à venir ».

arrivé à venir...

Etienne Sinatambou, ministre mauricien de l'Environnement, du Développement durable, a affirmé qu'en dépit des efforts déployés le nombre et l'intensité de ces catastrophes ne cessent de s'accroître et de menacer les aspirations en matière de développement durable.

La représentante de la COI, Raj Mohabeer, a souligné que les décisions et actions des Etats membres peuvent « jouer un rôle crucial pour éviter que ces risques ne se transforment en catastrophes meurtrières et économiquement dévastatrices ».

Jusqu'ici, des équipes nationales d'experts ont été formées dans la collecte d'informations afin d'établir une base de données réaliste sur les pertes causées par les catastrophes, selon un communiqué rendu public hier par la COI.

De même source, les pays de la région auraient identifié les lignes budgétaires nationales qui regardent directement ou indirectement les risques, ce qui leur a permis d'estimer les investissements nécessaires à la gestion et la réduction des risques de catastrophes. « Pour l'heure, les investissements sur la gestion des risques de catastrophes se situent entre 2% et 7% des budgets nationaux étudiés dans l'ensemble de la région », précise ce communiqué.

La COI a également affirmé que cette rencontre est « une occasion pour les participants de se familiariser avec le projet de Plan d'action régional sur le climat et la réduction des risques de catastrophes et de valider ainsi ses grandes lignes d'orientation ».

A.A.Hamdi

<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/protection-contre.html>

Environnement

La Gazette
des Comores

Environnement / La résolution des conflits liés à l'eau par la Gestion Intégrée des Ressources

19/01/2017 admin



Depuis hier se tient à l'hôtel Retaj un atelier relatif aux mécanismes de gestion et de résolution des conflits dans le cadre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Une rencontre qui vient à point nommé quand on connaît la recrudescence des conflits concernant la gestion de l'eau.

Cet atelier entre dans le cadre des activités initiées dans la mise en œuvre de la Gestion intégrée des ressources en eau dans les petits États insulaires en développement de l'océan Atlantique et Indien (GIRE AIO PEID), appuyé par l'UNOPS, un organisme des Nations Unies. Ce projet soutient six pays dont le Cap Vert, les Maldives, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et les Comores dans l'accomplissement de leurs obligations internationales liées à la GIRE.

De nombreux chercheurs et décideurs politiques prévoient une intensification des conflits liés aux ressources en eau dans le contexte du changement climatique. Reconnaissant cependant que les conflits sont une partie normale de la vie et qu'ils fournissent souvent une opportunité d'augmenter et d'approfondir les formes de coopération. Il est donc impératif que des méthodes appropriées de résolution soient utilisées pour faire en sorte que les conflits ne dégénèrent pas en violence.

Aussi dans son allocution prononcée lors de l'ouverture, le directeur général adjoint de l'Environnement M. Siradjiddine a s'est exprimé en ces termes : « L'atelier qui s'ouvre aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités techniques de notre pays et de

Aussi dans son allocution prononcée lors de l'ouverture, le directeur général adjoint de l'Environnement M. Siradjiddine a s'est exprimé en ces termes : « L'atelier qui s'ouvre aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités techniques de notre pays et de nos institutions afin de mieux gérer nos ressources en eau. Cette gestion couplée avec une utilisation rationnelle occupe une place de choix dans le développement national. Notre pays a bénéficié d'un projet de démonstration sur le terrain mis en œuvre à Anjouan. »

Il a ajouté que « l'accès, l'utilisation et la gestion des ressources en eau provoquent souvent des désaccords et des conflits parfois violents. Ces conflits ne peuvent pas parfois être évités. Il est donc important de les reconnaître et de les transformer en coopération, à travers des mécanismes spécifiques de règlement. L'atelier a pour entre autres objectifs d'aborder ces conflits, de décortiquer leur genèse et d'identifier la meilleure manière de les résoudre. »

Les participants vont être formés à reconnaître les conflits et les transformer en coopération, à travers des mécanismes spécifiques de règlement. Aussi, il s'agira entre autres objectifs d'aborder ces conflits, de décortiquer leur genèse et d'identifier la meilleure manière de les résoudre. Il consistera en une série de réflexions et d'analyses critiques sur le comment résoudre ces conflits et pouvoir améliorer la gestion d'eaux et les bassins versants.

Les petits États insulaires en développement sont confrontés à des défis sérieux à l'égard de la gestion de leurs ressources en eau douce limitées et de leur détérioration rapide. Les défis sont exacerbés par les besoins en eau qui augmentent, couplés aux changements climatiques.

Mmagaza

<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/environnement/-la-r%C3%A9solution-des-conflits-li%C3%A9s-%C3%A0-l%E2%80%99eau-par-la-gestion-int%C3%A9gr%C3%A9e-des-ressources.html>